

Bulletin Municipal
2016



La Nature près de l'Océan





Francis GAILLARD
géomètre-expert DPLG

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

TOPOGRAPHIE **SYNDIC**
20, avenue de la Plage 27, rue de la Joubretière (BP 635)
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
Tél. 02 53 65 80 90 Tél. 02 51 55 07 70
geometre@cabinetgaillard.org francis.gaillard@cabinetgaillard.org



Agence des Sables d'Olonne

ZI les Plesses - Rue Henri Farman
85180 LE CHÂTEAU D'OLONNE
Tél : 02 51 21 30 74
contact.olonne@colas-co.com
www.colas-olonne.fr

Travaux Publics & Particuliers
Enrobés, Voiries, Réseaux divers



OUVERT
du 02/04/16
au 23/09/16

Pour tout renseignement,
contacter Mickaël DOUCHET

LE CAMPING LE PONT ROUGE met à votre disposition
ses mobile-homes (de 1 à 3 chambres)
à l'occasion d'une fête de famille
ou entre amis, le temps d'un week-end ou plus.

Rue Georges Clemenceau - 85220 SAINT RÉVÉREND
Tél. : 02 51 54 68 50 - Mail : camping.pontrouge@wanadoo.fr
www.camping-lepontrouge.com



thibaudtp@gmail.com

Aménagement extérieur «béton décoratif, enrobé, pavage»
Terrassement, assainissement
Location pelle et benne

ZI Pôle technique Odyssee
Rue Antoine Becquerel - 85220 Coëx

Tél : 02 51 55 74 93 - Port. 06 23 42 75 79



CERBAT

plans - permis de construire
appel d'offres entreprises
suivi - coordination de chantier

Olivier VOISIN - Maître d'oeuvre
Tél. : 02 51 68 43 46

courriel : cerbat85@gmail.com site internet : www.cerbat85.fr
Ibis, place Georges Clemenceau - 85220 COEX



**VOUS ACCOMPAGNER
DANS CHACUN
DE VOS PROJETS,
ÇA CHANGE TOUT.**

• BANQUE •
• ASSURANCES •
• TÉLÉPHONIE MOBILE •

Crédit Mutuel

CFCMO - RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Crédit Photos : Thinkstock, iStock, CMO - 2015.



**désamiantage, démolition, VRD,
assainissement, revêtements routiers**

**4, rue Ampère - Z.I. de la Chaussée
85270 St-Hilaire-de-Riez**

Tél. 02 51 54 46 38

E-mail : ctcv@ctcv.fr

Édito

Révérendaises, Révéréndais,

Depuis plus de vingt mois, l'équipe municipale, à travers les différentes commissions, les séances de Conseil Municipal et la participation aux différents groupes de travail de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, travaille pour mener à bien les projets afin de donner à Saint Révérend cette nouvelle impulsion que je souhaite pour notre commune.

Tout d'abord, un rappel des actions que nous avons pu mener en 2015 grâce à une gestion rigoureuse de notre budget. Malgré une dotation de l'État en baisse (- 12 500 €) et la stabilisation des taux des impôts communaux, nous avons pu réaliser nos investissements 2015 à hauteur de 255 000 € :

- Poursuite des travaux de réfection des routes et chemins : route des Ganacheries, rue Georges Clemenceau, chemin de la lagune et chemin de la Gautellerie.
- Nous avons également poursuivi la mise en place du site internet (www.mairie-saintreverend.fr) avec des mises à jour régulières, l'édition de la "Page Révérendaise" et aujourd'hui le bulletin municipal.
- Les études pour la rénovation de la maison 1 et 3 rue Jean Yole ainsi que la restructuration de la salle de sport et de la salle polyvalente ont été menées durant cette même année.

Nous avons poursuivi les relations intergénérationnelles (enfants des écoles et aînés). À la demande de certaines personnes, des bénévoles ont donné de leur temps pour des cours d'initiation informatique. À ce titre, je remercie l'OGEC pour le prêt de ses ordinateurs. Cette action va se poursuivre grâce à la dotation d'ordinateurs par la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

2016 sera l'année de démarrage du projet de la mandature : la restructuration de la salle de sport et salle polyvalente. L'architecte a été sélectionné et nous sommes en cours de définition du projet. Comme promis, j'ai mis en place une commission extra-communale afin que chacun puisse donner son avis ou ses remarques sur l'avancement de ce projet. Notre objectif est d'avoir une salle polyvalente digne de ce nom et une salle de sport dans laquelle nous puissions avoir quelques manifestations autres que sportives. Le financement de ce projet sera réalisé par un emprunt et différentes subventions, ce qui n'endettera pas la commune de façon exagérée (aujourd'hui endettement de 1,8 année - demain au maximum de 5 ans).

2016 verra également la rénovation de la maison 1 et 3 rue Jean Yole. Nous voulons y créer un foyer des jeunes ou accueil de loisirs pour mineurs et une salle de réunion. À l'extérieur, un parking d'une douzaine de places (pas du luxe dans notre centre-bourg) avec une liaison paysagère entre tous ces lieux (mairie - nouvelle salle - parking - commerce). Ce projet est autofinancé comme tous les investissements réalisés depuis 3 ans maintenant.

Et bien sûr, nous continuerons les investissements courants car ma volonté est de poursuivre tous ces travaux en autofinancement de façon à respecter un de mes engagements : "la réalisation des projets par une gestion rigoureuse en poursuivant une politique de modération des taux communaux d'imposition".

Aujourd'hui, je veux remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour son implication dans la vie communale, pour le travail effectué par chacun dans les différentes commissions communales et dans les groupes de travail de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Je voudrais exprimer ma reconnaissance aux nombreux bénévoles qui contribuent à l'animation de notre commune (Saint Rev'en Fête, la venue des Vieilles Soupapes...).

Un dernier merci aux élu(e)s qui ont participé à la conception de ce bulletin municipal pour vous permettre d'accéder à de nombreuses informations sur la vie de la commune.

Pour cette nouvelle année 2016, permettez-moi de vous présenter, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Le Maire, Lucien PRINCE

Sommaire

VIE COMMUNALE	
Trombinoscope	4
CME	5
Finances	6
Urbanisme	8
Voirie	10
Environnement	12
INTERCOMMUNALITÉ	
Compétences de la Communauté de Communes	14
Lycée	14
Transport à la demande	15
VIE LOCALE	
Culture	16
Animations	17
VIE SOCIALE	
État civil	19
Jeunesse	20
Affaires sociales	21
VIE PAROISSIALE	
Culte	23
VIE ASSOCIATIVE	24
VIE PRATIQUE	
St Rév'Utiles	31
Fête et manifestations	34
Histoire	35



Lucien PRINCE
Maire de Saint Révérend

Le Conseil Municipal - Le Conseil Municipal des Enfants

La Nature près de l'Océan

Ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux

Dimanche 10 janvier 2016 à 11 H 00

Salle polyvalente de Saint Révérend

Cette manifestation se clôturera par le verre de l'amitié
Comptant sur votre présence



Mairie de Saint Révérend - Tel : 02 51 54 61 11 - accueil@marie-saintreverend.fr - www.mairie-saintreverend.fr



Trombinoscope

Les Commissions Municipales :



Lucien PRINCE

Maire - Président des commissions
Vice-président de la Communauté
de Communes

**BÂTIMENTS - VOIRIE - ASSAINISSEMENT -
URBANISME - ESPACE AGRICOLE - ENVIRONNEMENT
- ONDE DE SUBMERSION**

Membres : Mickaël DOUCHET - Noël PERCHOT
- Sabrina PROUTEAU - Sylvaine LACAN -
Emmanuel RICHARD



Franck CHATELIER

2^{ème} adjoint

FINANCES - TAXES ET IMPÔTS

Membres : Sylvaine LACAN - Thierry GUEDON
VIE ASSOCIATIVE

Membres : Thérèse GUILBAUD - Raphaël RECOQUE



Anna-Marie LE BIHAN

1^{ère} adjointe
Déléguée de la Communauté
de Communes

**SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS - SERVICES À LA
POPULATION - CULTURE**

Membres : Sylvaine LACAN - Josette GATEAU -
Stéphanie VOISIN



Maryse AUGUIN

3^{ème} adjointe

**COMMUNICATION - ANIMATIONS ET FÊTES -
JEUNESSE - VIE SCOLAIRE**

Membres : Thérèse GUILBAUD - Noël PERCHOT
- Sylvain LIAIGRE - Sabrina PROUTEAU - Raphaël
RECOQUE

Les Conseillers Municipaux :



Mickaël DOUCHET



Josette GATEAU



Thierry GUEDON



Thérèse GUILBAUD



Sylvain LIAIGRE



Sylvaine LACAN



Noël PERCHOT



Sabrina PROUTEAU



Raphaël RECOQUE



Stéphanie VOISIN



Emmanuel RICHARD

Commission Appel d'offres :

Lucien PRINCE - Franck CHATELIER - Mickaël DOUCHET - Josette GATEAU - Noël PERCHOT - Emmanuel RICHARD -
Stéphanie VOISIN

Commission CCAS :

Lucien PRINCE (Président) - Anna-Marie LE BIHAN (Vice-présidente) - Stéphanie VOISIN - Sabrina PROUTEAU - Thierry GUEDON



Conseil Municipal des Enfants



Le CME permet aux enfants d'être acteurs de leur environnement, de participer concrètement à la vie municipale dans le respect des règles de fonctionnement de la démocratie. Il est composé d'élèves de CM1 et CM2, élus par les élèves de CE2, CM1 et CM2. Le nombre de conseillers est de 10 : 5 CM1 et 5 CM2, renouvelable par moitié tous les ans.

Le 9 octobre 2015, l'élection des nouveaux conseillers municipaux a eu lieu à la salle polyvalente.

5 élèves de CM1 (Noémie Bonnin, Noé Burgaud, Tony Guérin, Jérémie Joubert et Léane Recoque) ont été élus et se sont mis au travail le 17 octobre 2015 en présentant à tout un chacun le projet qu'il aimerait voir aboutir dans la commune de Saint Révérend.

De droite à gauche (1^{er} rang) : Noé Burgaud - Léane Recoque - Noémie Bonnin - Tony Guérin - Jérémie Joubert. **De gauche à droite** (2^{ème} rang) : Florian Martin - Samuel Voisin - Nora Menu - Nathan Michaud - Lenny Chauvin Chaigne

Les élus adultes : Maryse Auguin - Thérèse Guilbaud - Raphaël Recoque - Lucien Prince - Sabrina Prouteau



Bilan de l'année :



Activités intergénérationnelles :

Le mercredi 4 février 2015, une dizaine d'élèves, encadrés par des adultes se sont trouvés à la salle des associations pour fabriquer un décor de table destiné au repas des aînés. C'est dans une joyeuse ambiance que les enfants se sont ingénies à plier, coller, poinçonner, et dessiner pour élaborer des menus et des ronds de serviette. D'autres, guidés par des mains expertes ont réalisé des compositions florales : œillets, jacinthes.

Permis internet :

Lors de la réunion du Conseil Municipal des Enfants, le 31 janvier 2015, les jeunes élus ont abordé leur rencontre avec un gendarme venu présenter en classe le dispositif du permis internet. Le programme pédagogique, initié par la gendarmerie nationale, associée à Axa prévention, a été approuvé par Céline PONTOIZEAU, enseignante responsable des CM2 de l'école Saint-Joseph.

Une présentation de ce dispositif a été faite en mairie le 29 mai 2015 en présence des parents. Les élèves de CM2 ont reçu leur « permis internet » par les gendarmes à la fin de la soirée.



Parcours sportif à la Coulée Verte :

Après quelques réunions autour du choix des équipements, les élus ont parcouru la Coulée Verte pour déterminer l'emplacement idéal du Parcours sportif, projet principal à l'initiative du CME. Ainsi, une première partie a été inaugurée le 8 août 2015. Fiers de cet aménagement qui sera prolongé au cours de l'année 2016, cet espace de flânerie et de jeux se veut également convivial : une table de pique-nique y a été installée.



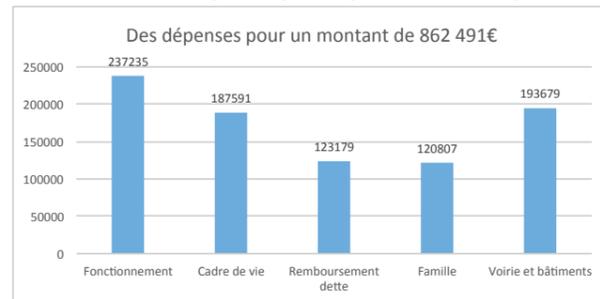
Finances

1-Réalisation du budget 2015

Les deux tableaux ci-dessous montrent le détail du budget de fonctionnement et d'investissement 2015. Afin de faciliter la compréhension et la transparence des comptes de l'année, le budget présenté est basé sur la totalité des dépenses et recettes 2015 de la commune. La situation est celle au 30 novembre 2015 en tenant compte des mouvements financiers attendus jusqu'au 31 décembre 2015. Ces données proviennent du budget communal 2015 (cumul fonctionnement + investissement).

Le réalisé 2015 est conforme au budget voté. Seul fait marquant, le report d'investissement de la maison Michon sur l'exercice 2016.

Affectation des principaux postes de dépenses :



Fonctionnement : dépenses à caractère général et frais de personnel.

Cadre de vie : aménagement de la rue Georges Clemenceau, effacement des réseaux électriques.

Famille : dépenses affectées à l'école, associations, vie communale.

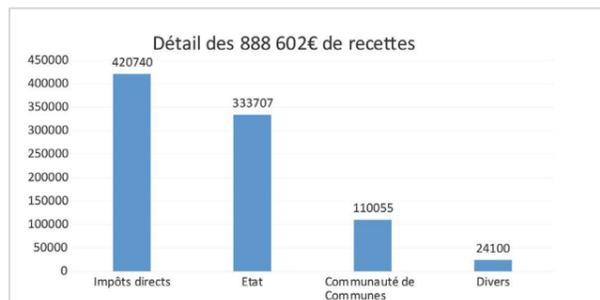
Voirie et bâtiments : dépenses affectées à l'entretien des bâtiments, réhabilitation de la maison du presbytère, entretien des voiries et renouvellement du réseau routier (rue des Ganacheries).

Principales ressources de la commune :

Trois sources de financement principales composent le budget :

- La première concerne les impôts et taxes directs. À noter que sur l'année 2015, votre conseil municipal a voté un maintien des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières ainsi qu'une réduction de 0,5 % de la taxe d'aménagement.
- Les dotations de l'État diminuent chaque année.
- L'attribution de compensation et la dotation de solidarité de la Communauté de Communes (CDC) restent sur cet exercice relativement stables.

Sur ces deux points, la vigilance sur nos prochains budgets est de rigueur.



Impôts directs : taxes d'habitation, taxes foncières, taxes d'aménagement, taxes additionnelles de mutation foncière.

État : dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale, remboursement TVA...

CDC : attribution de compensation et dotation de solidarité de la Communauté de Communes.

Divers : loyers des locatifs, vente de produits.

2-Budget 2016 : des investissements importants à réaliser

L'année 2016 se caractérise par de nombreux projets et un besoin d'investissement conséquent.

Type d'investissement	Coût	Financement
Rue du Moulin	78 000 €	Autofinancement : 78 000 €
Suite aménagement bourg	100 000 €	Autofinancement : 100 000 €
Maison Michon	152 600 €	Autofinancement : 101 756 € Subvention : 50 844 €
Aménagement des salles de sport et polyvalente	1 200 000 €	Autofinancement : 100 000 € Subventions : 450 000 € Emprunt : 650 000 €
TOTAL	1 530 600 €	1 530 600 €

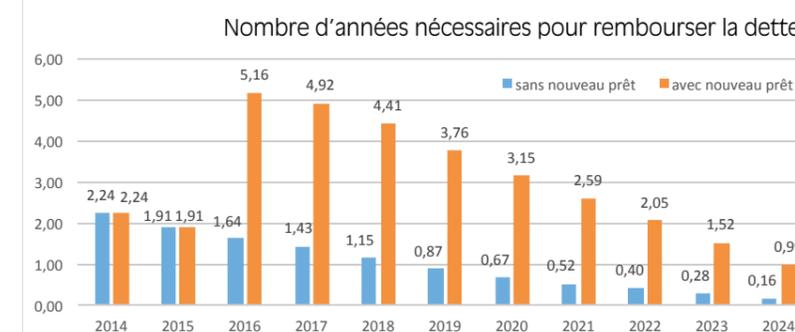
À ce jour, seuls les montants concernant la maison Michon et les travaux de la rue du Moulin sont connus. L'autofinancement à réaliser pour un montant de 379 000 € est financé par l'excédent de trésorerie du budget de fonctionnement de l'année 2016 et le report du budget 2015. La rénovation de la salle de sport et de la salle polyvalente doit être affectée aux exercices budgétaires 2016 et 2017. Cet investissement va entraîner la réalisation d'un prêt long terme envisagé actuellement sur une durée maximale de 12 ans. Cette rénovation entraînera également la mise en place de financement à court terme (financement de la TVA et des subventions).

3-Impact des investissements 2016 sur la capacité de désendettement en années

Cette approche fréquemment utilisée pour l'analyse des risques financiers au sein des collectivités permet de mesurer le nombre d'années nécessaires pour désendetter la commune en tenant compte uniquement de l'excédent du budget de fonctionnement.

Deux scénarios :

- La situation actuelle,
- La situation avec la réhabilitation des salles.



Le seuil critique se situe à un maximum de 7 années. Pour la commune, il atteint un pic de 5 années en 2016. Cette projection tient compte de l'évolution des postes de charges et de la baisse programmée des dotations de l'État. La présence de ce nouvel emprunt ne remet pas en cause la capacité d'autofinancement nécessaire notamment pour l'entretien de la voirie.

BUREAU SIROT-MICHEL
ETUDES ET MAITRISE D'OEUVRE VRD
7, allée Alain GUÉNANT - 85180 LE CHÂTEAU D'OLONNE
Tél. 02 51 32 98 57 - mail : contact@bsm85.fr

ENTREPRISE OLIVIER MARTIN
06 75 44 84 14
02 51 68 48 15
20 rue des Ganacheries
85220 Saint Révérend
ets.o.martin@hotmail.fr

Maçonnerie
Pavage
Dallage



Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

MARTIN Olivier	20 route des Ganacheries	Garage	9 janvier 2015
BULTEAU Stéphane	6 rue du Fief	Préau	23 janvier 2015
ELINEAU Carl et Aurore	13 b rue du Point du Jour	Résidence secondaire	29 mai 2015
CAILLERE Agnès	3 impasse des Passiflores	Résidence principale	22 avril 2015
BALLANGER Yoann et MATHÉ Marine	14 rue de la Côtère	Résidence principale	6 mai 2015
BOUDEHEN Antoine	13 rue des Aubépines	Garage	24 juillet 2015
DANIEAU Antoine et Valérie	32 bis rue René Bazin	Préau	1 ^{er} juin 2015
EVEILLARD Romain et BONNIN Fiona	23 impasse des Passiflores	Résidence principale	5 juin 2015
MICHON Françoise	31 rue des Lavandières	Cabinet de psychologie	21 juillet 2015
CLEMENT Catherine	5 rue du Curé Petiot	Extension logement locatif	21 juillet 2015
PILLET Pascal	1 rue du Pré de la Cure	Carport voiture	28 août 2015
DE HILLERIN Régis	1 la Roche Faudouin	Garage	En attente
PERCHOT Annie	43 rue Georges Clemenceau	Garage	25 septembre 2015
CHEVILLON Guillaume et GAUVRIT Anaïs	40 chemin de la Bataille	Résidence principale	8 octobre 2015
BROSSET Anthony	1 rue de la Côtère	Résidence principale	27 octobre 2015
RICHARD Emmanuel et Jessica	2 la Bruyère	Extension habitation	6 novembre 2015
THAUMOUX Jean-Claude	24 rue Georges Clemenceau	Garage	En attente
DIENG El Hadji Abdoul Aziz et Anaïs	12 impasse des Passiflores	Résidence principale	En attente

ADILE - CONSEIL SUR L'HABITAT ET L'ÉNERGIE

Créée en 1993 à l'initiative du Conseil Général avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés, l'ADILE de Vendée est conventionnée par le Ministère du Logement, de l'Énergie et du Développement Durable.

Vous êtes locataire, accédant à la propriété ou propriétaire de votre logement, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Énergie est à vos côtés pour vous aider à construire votre parcours résidentiel.

Des juristes spécialistes des questions du logement :

- vous apportent les réponses juridiques à vos questions notamment en matière de baux, de contrats, de copropriété, de voisinage ou d'urbanisme,
- vous élaborent des plans de financement personnalisés et adaptés à vos ressources,
- vous réalisent des simulations d'investissement locatif en neuf ou en ancien et les réductions d'impôt possibles.

Des conseillers professionnels de la maîtrise de l'énergie :

- vous conseillent sur la conception bio-climatique de votre logement,
- vous réalisent des audits thermiques afin d'identifier les travaux nécessaires et maîtriser vos dépenses d'énergie.

Des permanences de proximité :

Les conseillers réalisent 20 permanences sur le département. Il en existe forcément une près de chez vous !
L'ADILE est le guichet unique pour faire le tour de la question de votre projet habitat en toute neutralité et gratuité.
Alors n'hésitez plus, contactez un conseiller qui vous apportera la réponse à vos questions au 02 51 44 78 78.

Bénéficier
d'un audit énergétique
gratuit pour améliorer
la performance
énergétique d'un logement
dans le cadre de l'action
éco-RENOVER
du Conseil Général
de la Vendée.



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

ADILE - 143 bd. Aristide Briand - 85000 La Roche sur Yon - www.adil85.org



PLATEFORME RÉNOVATION



Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement ?

Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation !

Pour changer votre chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler votre toiture, le sol ou les murs, l'ADILE propose un dispositif complet d'accompagnement pour les particuliers.

Expert en rénovation, les conseillers énergie vous proposent un conseil gratuit et en toute neutralité comprenant :

- un audit énergétique de votre logement,
- une préconisation des travaux nécessaires,
- une thermographie infrarouge,
- une évaluation des économies après travaux,
- une aide au montage des dossiers de subventions et autres dispositifs (crédit d'impôt, éco-PTZ...).

Pour en profiter, contactez la Plateforme Rénovation Info-Service de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi à La Roche sur Yon ou par internet www.adil85.org.
Tél. 02 51 44 78 78



COMME LES DUBOIS, PASSEZ L'HIVER AU CHAUD

Des permanences de proximité :

Les conseillers réalisent 20 permanences sur le département. Il en existe forcément une près de chez vous !

Vivre à proximité de la Mer **Projet**

Le Jardin des Passiflores

Un *Regard nouveau* sur votre *espace à vivre*

Un aménagement d'exception sur un site remarquable au cœur du bourg de Saint Réverend

à partir de 37 000 €

02 40 84 33 32

Libres de constructeur

www.cilaos.fr

ESPACE VIABILISÉS À VIVRE

Illustration d'architecture - Plan non contractuel



Voirie

Le programme d'entretien pluriannuel (4 ans) des routes communales s'est poursuivi en 2015 :

La réfection de la deuxième partie de la route des Ganacheries (du carrefour de la rue des Églantines jusqu'aux dernières habitations).

Les travaux réalisés :

- Reprofilage de la rue avec un revêtement en enrobé,
- Mise aux normes pour l'accessibilité du trottoir.

La réfection des chemins de :

- La Gautellerie,
- La lagune.

Le montant des travaux voirie :

- La Ganacherie : 57 900 €
- La Gautellerie : 9 700 €
- Chemin de la lagune : 7 500 €
- Parking de la mairie : 4 900 €



Route des Ganacheries : Avant



Route des Ganacheries : Après



Chemin de la lagune : Avant



Chemin de la lagune : Après



La Gautellerie : Avant



La Gautellerie : Après

Règles de civisme

Vandalisme, la commune et les Révérendais en paient les frais

Cette année encore, la commune a constaté des dégradations sur les biens publics mis à disposition de la population. Ces actes gratuits et sans but précis représentent un coût qui reste à la charge de la collectivité. Les dégâts sont constatés principalement sur le mobilier urbain (poteaux cassés, lampadaires abîmés, murets détériorés...) ou sur des panneaux de signalisation.

La commune déplore ces actes de vandalisme d'autant plus affligeants qu'ils représentent un coût important pour la collectivité et donc pour les contribuables que nous sommes.

Depuis le début de l'année : 750 €

De l'argent public qui pourrait servir à d'autres causes bien plus utiles que la réparation des dégâts ! Afin de participer à la qualité de vie de notre commune, il est rappelé à chacun de faire preuve de civisme et de respect des biens publics et de leur utilisation.



Aménagement de la commune

En 2015, nous avons poursuivi l'embellissement de notre bourg par la réalisation de travaux rue Georges Clemenceau (des Lavandières jusqu'à la rue de la Grotte).

Ces travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions durant les périodes printanières et estivales.

Ils ont pu occasionner des désagréments mais avec un résultat conforme au projet présenté en 2012.



Rue Georges Clemenceau : Avant



Rue Georges Clemenceau : Après



Rue Pierre de Coubertin : Avant



Rue Pierre de Coubertin : Après

Nature des travaux :

- Réfection de la chaussée,
- Création des trottoirs avec des places de parking (Rue Georges Clemenceau),
- Aménagement sécurisé pour l'accès à l'école Saint Joseph et aux salles communales (Rue Pierre de Coubertin).

Le montant des travaux de cette tranche s'élève à 96 000 €.

L'amélioration du centre-bourg se poursuivra dans les années à venir afin de terminer ce programme.

Pour rappel, il nous reste à faire les travaux suivants :

- Le parking place de la mairie dans le cadre du programme 2016,
- La rue du Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'à la bibliothèque,
- La rue Georges Clemenceau (de la rue de Grotte jusqu'au Pont Rouge).

ST LAURENT AMÉNAGEMENT

A saisir 11 parcelles disponibles

Vous cherchez un terrain aménagé et viabilisé dans un environnement agréable dans le respect de la nature, des voiries aménagées et des parkings verdoyants... alors n'hésitez plus : il reste des parcelles de 412 m² à 683 m² à partir de 39 500 €.

VOUS DEVRIEZ TROUVER VOTRE BONHEUR AVEC DES PRIX CORRECTS !

06 84 91 18 98 SAINT RÉVÉREND

Tessier

communication

Z.I les Mares - B.P. 51 - 85270 ST-HILAIRE DE RIEZ
Tél. 02 51 55 41 96 - Fax. 02 51 54 28 38

www.tessier-communication.fr
tessier@imprimerie-tessier.fr



Environnement

Opération nettoyage



Les élus du CME ont validé la proposition de TRIVALIS, Syndicat départemental du traitement des déchets, les sollicitant pour l'Opération « La Vendée, on l'aime sans déchets ».

Ainsi, le 29 août 2015, quelques enfants - équipés de gants et gilets jaunes fournis par TRIVALIS et accompagnés d'adultes volontaires - ont ramassé des déchets parfois incongrus présents aux abords de la salle de sport et le long de la Coulée Verte.

Tous les participants ont apprécié de prêter main-forte à ce geste écologique et souhaitent que cette opération soit renouvelée après chaque saison estivale. Si vous souhaitez également y participer, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Nous vous transmettrons la date une fois connue.

Paysage de votre commune

Les participants à l'animation « Paysage de Votre Commune » ont été récompensés lors de la remise des prix qui a eu lieu à Saint Maixent sur Vie, le 5 septembre 2015.

Les 5 lauréats : M. et Mme J. Guilbaud, M. et Mme. G. Lecompte, M. et Mme. P. Pillet, M. et Mme. J.-C. Soret et M. et Mme. J.-C. Vallée ont été félicités pour leurs efforts à créer un jardin respectant la personnalité de chacun tout en valorisant le cadre de vie de l'ensemble des habitants.

Le jury a eu un coup de cœur pour le jardin « zen » de M. et Mme. Pillet, pour sa simplicité et l'harmonie des associations végétales et minérales.

Tous les participants ont reçu un arbuste. Par ailleurs, la mairie leur a proposé une visite au Jardin des Rigonneries à Saint Hilaire de Riez.

La prochaine animation aura lieu en 2016. Celles et ceux qui souhaiteraient y participer pourront se faire connaître au printemps à la mairie.



G. LECOMPTE



J.-C. SORET



P. PILLET



J.-C. VALLÉE



J. GUILBAUD



VIE-JAUNAY

Gérer l'eau à l'échelle du bassin



Un deuxième Contrat Régional de Bassin-Versant a été signé sur le bassin-versant de la Vie et du Jaunay avec la Région des Pays de la Loire sur la période 2015-2017.

Ce programme d'actions de 3 ans permet de mettre en œuvre le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), piloté par la Commission Locale de l'Eau, et porté par le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

4 millions d'euros de travaux sont prévus par les 16 maîtres d'ouvrage du Contrat pour restaurer la biodiversité des cours d'eau et des marais, améliorer la qualité des eaux à la source (avant qu'elles ne soient traitées pour être potables) et économiser l'eau dans les équipements et bâtiments publics.

La Région apporte une aide d'environ 1 million d'euros sur ce programme, cofinancé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Départemental de la Vendée, les collectivités du territoire et la Fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Les haies seront également favorisées car elles jouent un rôle essentiel dans la lutte contre l'érosion des sols et l'épuration des eaux. Véritables barrières anti-érosives, notamment lorsqu'elles sont situées sur un talus, les haies sont des éléments clés pour l'eau mais aussi pour une exploitation d'élevage. Ces aménagements sont complémentaires aux mesures agro-environnementales et climatiques qui seront proposées aux exploitants agricoles sur le bassin-versant à partir de 2016.

Des actions d'information, de partage d'expériences et de sensibilisation, en particulier auprès des écoles, sont prévues sur le territoire tout au long de ce programme.

L'implication de chacun est essentielle pour contribuer à reconquérir le bon état des eaux.

Chacun peut ainsi contribuer, à son niveau, à la protection de la ressource en eau. Comment ?

Par exemple, en ayant une attention plus grande sur les consommations d'eau (au fait, combien d'eau consomme-t-on ?) ou encore en réduisant l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien du jardin et de la maison (finalement, est-ce bien nécessaire de traiter et n'est-ce pas dangereux pour notre santé ?).

Faire autrement, c'est possible, par des changements d'habitudes et une plus grande prise de conscience de nos impacts sur notre environnement quotidien.

Pour en savoir plus et retrouver des conseils sur les gestes écocitoyens à la maison et au jardin, vous pouvez consulter les sites internet : www.vie-jaunay.com, mais aussi www.vendee-eau.fr et www.prenons-soin-de-leau.fr



Car l'eau est l'affaire de tous et chaque goutte compte !

Commission Locale de l'Eau

Secrétariat : Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay - 11 rue du Bourg - 85800 GIVRAND - Tél. : 02 51 54 28 18 - www.vie-jaunay.com

Jeunes Agriculteurs

Dans moins d'un an, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie accueillera Les Terres de Jim, la Finale nationale de Labour, un événement d'ampleur qui attend 100 000 visiteurs sur trois jours et qui permet de faire découvrir l'agriculture au grand public. En effet, la Fête de l'Agriculture de Vendée deviendra pour un an : « La plus grande fête agricole en plein air d'Europe » et se déroulera du 9 au 11 septembre 2016 à Landevieille.

La préparation de l'événement est déjà bien lancée. Depuis plusieurs mois déjà, les Jeunes Agriculteurs de Vendée appuyés par leur réseau national, travaillent pour faire de cet événement une réussite. Au programme : de nombreuses animations seront proposées : feux d'artifice, grande roue, Moiss batt

cross, chien de troupeau, mini-ferme, concours de labour, baptême en hélicoptère et beaucoup d'autres surprises. 1 000 bénévoles seront mobilisés pour que ces trois jours soient une réussite.

En tant que bénévoles ou visiteurs, les Jeunes Agriculteurs de Vendée vous attendent nombreux !

Plus d'informations :

Jeunes Agriculteurs de Vendée
Maison de l'Agriculture - 21 bd Réaumur
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. : 02 51 36 81 70



Intercommunalité

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie exerce de nombreuses compétences dans des domaines très variés, à savoir :

- L'Aménagement de l'espace (Schéma de Cohérence Territoriale et ZAC d'intérêt communautaire)
- Le Développement économique (zones d'activités, zones portuaires, développement touristique)
- La Protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (déchets, défense contre la mer...)
- La Politique du logement et du cadre de vie (Programme Local de l'Habitat, logements sociaux)
- La Création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- La Construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (piscine de la Soudinière, salle de gym du Fenouiller, stand de tir de Saint Hilaire de Riez, école de musique de L'Aiguillon sur Vie, salle de judo de Commequiers et nouveau complexe aquatique à Saint Hilaire de Riez)
- Les Actions sociales d'intérêt communautaire
- L'Assainissement non collectif
- La Petite enfance
- Les Transports collectifs (gestion des transports scolaires du second degré et mise en place d'un transport social individuel à la demande)
- Le Système d'Information Géographique
- L'Instruction des dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme pour le compte des communes

Construction d'un nouveau lycée :

Le 12 mars 2014, Jacques AUXIETTE, Président de la Région des Pays de la Loire, a annoncé la construction prochaine d'un lycée à Saint Gilles Croix de Vie aux Vergers d'Éole. La réalisation de cet établissement d'enseignement aura un impact positif sur l'économie locale.

Le lycée aura une capacité d'accueil de 950 élèves et sera doté d'un internat de 80 places.

Pour piloter ce projet, 4 groupes de travail ont été constitués incluant notamment la Communauté de

Communes du Pays de Saint Gilles dont certains élus de la commune de Saint Révérend :

- Offre de formation et réussite pour tous
- Les attentes des futurs usagers du lycée
- Transport et déplacements
- L'ouverture du lycée sur son territoire

Aujourd'hui, le planning de réalisation n'est pas encore défini pour l'évoquer en détail dans ce bulletin.

Enquête publique SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) :

Le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Le SCOT doit respecter les principes du développement durable : principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement.

Le SCOT contient 3 documents :

- Un rapport de présentation, qui contient notamment un diagnostic et une évaluation environnementale.
- Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) fixe les objectifs des politiques publiques d'aménagement en matière d'habitat, de transports et déplacements, de développement

économique, touristique et culturel, ou encore de préservation des espaces agricoles et naturels et des paysages.

• Le document d'orientation et d'objectifs (DOO), qui est opposable aux PLUi et PLU, PLH, PDU et cartes communales, ainsi qu'aux principales opérations d'aménagement (ZAD, ZAC, lotissements de plus de 5 000 m², réserves foncières de plus de 5 ha...).

Le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné une commission d'enquête pour procéder à l'enquête publique sur le projet de SCOT de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevront vos observations écrites ou orales à la mairie de Saint Révérend le :

Jeudi 21 janvier 2016 de 9h00 à 12h00.

Transport à la demande / Communiqué de presse

Un nouveau service communautaire : le transport à la demande sur le Pays de Saint Gilles

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie met en place à compter du 16 novembre 2015 un service de transport à la demande (TAD) à l'échelle de ses 14 communes.

Objectif : faciliter les déplacements des personnes connaissant des difficultés de transports.

Conditions d'accès : service accessible suivant les conditions de ressources du ménage, après inscription préalable validée par la Communauté de Communes et le CCAS de domiciliation de l'utilisateur.

Il est plus spécialement mis en place pour :

- les demandeurs d'emploi,
- les travailleurs en intérim,
- les bénéficiaires du RSA,
- les familles monoparentales,
- les personnes âgées de plus de 70 ans,
- les bénéficiaires de l'ADPA.

Motifs : entretien d'embauche ou formation, rendez-vous à caractère social, rendez-vous médical (non pris en charge par la sécurité sociale) ou visite à un proche médicalisé, achats à effectuer, déplacement à la gare ou à un point d'arrêt de car du réseau «Cap Vendée».

Démarches : inscription sur présentation des pièces justificatives demandées. Une carte d'adhérent est délivrée à chaque bénéficiaire.

Horaires : du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés). Au jour et à l'heure convenus lors de la réservation, un véhicule vient chercher l'utilisateur à son domicile pour l'emmener à son lieu de destination. Le trajet retour se fait dans les mêmes conditions.

Tarifs : le prix d'un trajet (aller simple ou retour) est défini selon le nombre de kilomètres parcourus :

- Trajet < à 20 km : 2,10 €
- Trajet de 21 à 50 km : 3,70 €
- Trajet > à 50 km : 5,30 €

Attention, les bénéficiaires du service sont limités à 52 trajets maximum par an.

Où s'inscrire ?

• Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

ZAE du Soleil Levant - CS 63669 - Givrand - 85806 SAINT GILLES CROIX DE VIE

Tél. : 02 51 55 55 55 - Fax : 02 51 54 24 46

• Courriel : tad@payssaintgilles.fr

• En téléchargeant le formulaire d'inscription sur www.payssaintgilles.fr

• En le demandant à la Communauté de Communes ou à la mairie du domicile du demandeur

Contact Presse : Virginie NAULEAU - 02 51 54 88 22 - Service Communication - v.nauleau@payssaintgilles.fr

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

À partir du 1^{er} janvier 2017, la Teom (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est remplacée par la Reom (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Au cours du mois de novembre, chaque foyer de la commune a reçu la visite d'un ambassadeur du tri de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie afin d'en expliquer les modalités. Un livret détaillé a également été remis à chaque usager.

Petit rappel : l'année 2016 est celle du test

• Paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2016 mentionnée sur votre avis de taxe foncière,

• Fin 2016, réception d'une simulation indiquant le montant de la redevance que vous auriez dû payer.

Grâce à cette information, les usagers pourront adapter leur comportement pour optimiser au mieux leur facture dès 2017. De son côté, la Communauté de Communes utilisera les résultats de ce test pour affiner son organisation interne.



Culture

Exposition photos :

Cet été, la mairie de Saint Révérend a accueilli une exposition de photos de Raymond Fedieu et d'Emmanuel Michaud, «Du poivre au sel».

En effet, le poivre y avait toute sa place car Raymond Fedieu proposait des vues de Cayenne, quant au sel, c'était bien sûr celui de nos marais salants.

Relevés dans le livre d'or, ces quelques commentaires :

- «Des images de rêve, tant pis pour le poivre.»
- «Merci pour ces moments de rêve.»
- «Petite évasion sympathique d'un continent à l'autre.»
- «Félicitations pour cette exposition à deux qui nous fait voyager de la Guyane à la Vendée.»

Les Musicales :

Le festival «les Musicales» a été créé afin de permettre à l'ensemble des communes du canton de proposer des concerts de qualité. Avec un programme de 7 concerts gratuits, du 21 juillet au 7 août, les Musicales ont offert un choix de musique éclectique allant du jazz blues, l'électro-swing au gospel et chanson française.

Saint Révérend a accueilli le groupe Tchaas, originaire des Carpates. Violon, clavier, guitare se sont unis pour porter jusqu'à nous les accents entraînants d'une

tradition musicale, celle des Tsiganes.

L'église de Saint Révérend était comble et les auditeurs enthousiasmés par l'ensemble Tchaas qui possède cet art d'interprétation qui n'appartient qu'à lui.



La bibliothèque :

Pour la quatrième année consécutive, la bibliothèque compte un nombre d'adhérents croissant ce qui nous permet d'en assurer le fonctionnement.

Notre fonds propre s'améliore grâce à la participation de la municipalité : 991 ouvrages en 2013, 1 315 en 2014 et 1 689 en 2015. Notre partenariat avec la Bibliothèque de Vendée assure le renouvellement de 120 ouvrages 3 fois par an, plus les réservations demandées par nos lecteurs ou nous-mêmes et un fonds de 1 436 prêts : soit 3 125 ouvrages à votre disposition.

L'inscription à la bibliothèque donne accès à la Médiathèque Numérique e-médi@ qui vous permet de consulter livres, musique, films, conférences, presse, services d'autoformation et espace jeunesse sécurisé pour les enfants entre 4 et 11 ans.



Les bibliothécaires volontaires suivent diverses formations. Cette année, Anna-Marie Le Bihan suit la formation initiale, permettant d'assurer au mieux ce service public.

Les Révérendais peuvent venir consulter des ouvrages gratuitement pendant les permanences.

Nous continuons nos rencontres «Bébé lecteur» un jeudi par mois de 10 heures à 11 heures. C'est un moment convivial avec les enfants et les accompagnatrices.

Nous organisons des soirées KIKALUKWA tous les deux mois pour échanger nos impressions sur nos lectures et faire part de nos coups de cœur.

Les classes de l'école Saint Joseph viennent régulièrement découvrir nos ouvrages et les avantages de la lecture publique.

Nous avons fait un après-midi jeux avec distribution d'œufs en chocolat pour les enfants pendant les vacances de printemps.

Nous venons de mettre en place une animation : «Voyageurs du soir» on vous emmène à New York !!! L'arrivée est prévue le 27 mai 2016 à 20h30 à la bibliothèque.

Meilleurs vœux et bonne lecture en 2016, tournons la page ensemble.

Permanences : mardi 18 h 30 à 19h30, mercredi et samedi 10h à 12h

Inscription : 13 € par an et par famille

Les bibliothécaires



Animations

Accueil des nouveaux habitants :

Entouré de ses élus et des membres des associations, le Maire a convié les nouveaux habitants de la commune le 18 avril 2015. Ce fut l'occasion pour lui de leur décrire Saint Révérend : l'école, les commerces, les exploitations agricoles et les différents lieux et activités liés au tourisme.

Chaque association s'est également présentée en exposant les animations organisées pendant l'année.

La rencontre s'est clôturée autour du traditionnel verre de l'amitié.

Fête de la Musique :

Le samedi 20 juin 2015, le café LE GALOPIN a organisé sa 3^{ème} édition de la Fête de la Musique. La commune a contribué financièrement à la réalisation de cette animation.

À cette occasion, la rue Jean Yole a été le théâtre d'une ambiance musicale menée de main de maître par le groupe «Blue Trail».

Les spectateurs présents ont pu danser sur des rythmes blues. Nous remercions M. et Mme Massiot pour cette initiative «conviviale» dans la commune.



Passage des Vieilles Soupapes de la Vie :



Le dimanche 31 mai, Saint Révérend était une des étapes du circuit des Vieilles Soupapes de la Vie. Leur passage a animé le bourg malgré des conditions météorologiques défavorables. Les solex ont côtoyé les vieux tracteurs et des véhicules anciens devant un public nombreux et conquis.

Pour les accueillir, le RAR avait installé un bar devant la mairie.



Animations

Animation intergénérationnelle autour de la citrouille :

Pendant les vacances de la Toussaint, des enfants, encadrés par des élus, ont décoré le rond-point de l'école aux couleurs automnales. Grâce aux techniciens de la commune qui ont préparé le terrain et installé un pressoir et un moulin à vendanges, un gentil épouvantail a trouvé place pour veiller sur les citrouilles et autres cucurbitacées.

À la salle polyvalente, enfants et adultes n'ont pas chômé ; creuser, vider, couper les citrouilles n'était pas une mince affaire, car le temps pressait pour ces petits marmitons qui s'affairaient pour préparer une soupe à la citrouille destinée à nos aînés. Comment faire patienter ceux-ci pendant que Sonia veillait à la cuisson ? M. Paillusson de la revue "Racines" est arrivé à point nommé pour leur parler de ce magazine réalisé avec la contribution d'associations concernées par des retraités. À la fin de sa présentation, chacun a reçu un exemplaire gratuit. Vers 17h30, tout le monde a partagé une bonne soupe dans une ambiance joyeuse. Pour Nicole, un "Joyeux anniversaire" chanté par les enfants aura, sans doute, égayé sa journée. Merci à tous pour cet après-midi convivial.



Christian Prince & fils
 Peinture Décoration
 20 rue Opale - 85270 ST HILAIRE DE RIEZ
 Tél. 02 51 55 82 58 / 06 81 52 91 33
 siret - 453 920 407 - APE : 454J

Staff Ravalement
 Parquet
 Revêtement murs
 Plafond tendu

ARTICLES ET PRESTATIONS FUNÉRAIRES
COEX
POMPES FUNEBRES Brémard
 FUNÉRARIUM : Pôle Odyssée - Rte de la Roche
 BUREAU ET MAGASIN : 7, place G. Clémenceau
 Tél. : 02 51 49 87 88

LA CHARCUTERIE BARTEAU TRAITEUR - PLATS CUISINÉS
 Pôle Technique de l'Odyssée II
 85220 COËX
 (Route de La Roche sur Yon
 Derrière ARCADIAL)
 Tél : 02 51 60 11 18
 06 87 37 43 28
 mail : charcuterie.barteau@gmail.com

Neuf - Rénovation - Réparation
BARTEAU Jean
 Pose Menuiserie - Cuisine - Charpente
 N° Siret 410.261.531.RM.85
 2, impasse René Bazin
 85220 SAINT RÉVÉREND
 Tél/fax : 02 51 54 74 52
jbarateau@wanadoo.fr

État civil

Naissances :

LONGEPÉ Anthony	L'Espérance	21 janvier 2015
AVRILLAS Valentine	6 rue Vincent Michon	14 février 2015
DUDIT Dorian	3 rue du Birot	10 mars 2015
BARBEAU Joana	34 C rue René Bazin	28 mai 2015
DUGAST Noémie	18 rue des Aubépines	28 mai 2015
RUSSO Callen	1 La Louisiane	28 mai 2015
DUPONT BARON Hélène	L'Aumarière	4 juin 2015
JAUFFRIT Lucie	3 rue de la Bienvenue	17 juin 2015
BOUCHEREAU Soan	20 rue des Aubépines	10 août 2015
BERTHELOT Léon	40 rue Georges Clemenceau	27 août 2015
RENAUD Jules	1 impasse du Moulin	2 septembre 2015
BULTEAU Vanille	Les Landettes	10 octobre 2015
GRILLON Gabriel	9 allée du Chemin Rouge	25 octobre 2015
GUIGUES Oscar	41 Le Chaumeau	1 ^{er} novembre 2015
POIRAUD Méline	15 rue du Point du Jour	13 novembre 2015
MORIT Eden	11 rue du Quéré	23 novembre 2015
GASNIER Rosène	15 rue Jean Yole	24 novembre 2015

Mariages :

PRINCE Florian et INGOUF Carole	16 mai 2015 à SAINT RÉVÉREND
RABILLER Romain et VINCENT Soizic	13 juin 2015 à SAINT RÉVÉREND
JOUBERT François et CHESNEL Sandrine	27 juin 2015 à SAINT RÉVÉREND
TOURNEUX Yan et FERRARI Élodie	1 ^{er} août 2015 à SAINT RÉVÉREND
THOMAZEAU Laurent et BONSERGENT Stéphanie	19 septembre 2015 à SAINT RÉVÉREND
PASQUEREAU Yvonnick et JOBARD Nadège	3 octobre 2015 à SAINT-RÉVÉREND

Décès :

AVRILLAS Roméo	26 janvier 2015 à NANTES
LECOUP Colette épouse CARRY	7 février 2015 à NANTES
ANTOINE Gisèle épouse HUOT	9 avril 2015 à SAINT RÉVÉREND
MICHON Maurice	29 avril 2015 à SAINT GILLES CROIX DE VIE
CHAIGNE Suzanne épouse BARBEAU	21 juin 2015 à CHALLANS
BARTEAU Thérèse épouse BRONDY	24 juin 2015 à COËX
CHOTEAU Denis	5 août 2015 à LA ROCHE SUR YON
DANIEAU Claude	23 novembre 2015 à NANTES



Jeunesse

École privée Saint Joseph Année scolaire 2015-2016

Cette année, l'école de Saint Révérend accueille 125 enfants répartis en 5 classes. 8 nouveaux élèves feront leur rentrée en janvier 2016.

17 MS - 11 PS2 avec PASQUIER Marie

14 GS - 10 CP avec LOIZEAU Laurence et CHENE Perrine

13 CP - 13 CE1 avec PERROCHEAU Mireille

11 CE2 - 12 CM1 avec MARTINEAU Isabelle

8 CM1 - 16 CM2 avec PONTOIZEAU Céline

Le projet d'école s'articule cette année autour de notre environnement naturel (jardin, mare, faune et flore). Tout au long de l'année, nous réaliserons des activités autour des plantations, du cycle de l'eau...

Les CM1 et les CM2 participeront également à un voyage de 5 jours à la Cité des oiseaux aux Landes Genusson.

Comme chaque année, le spectacle de Noël a eu lieu le samedi 12 décembre à la salle polyvalente de Commequiers. Le spectacle a retracé le voyage d'une goutte d'eau.

Grâce à la Communauté de Communes, 3 activités sont pratiquées par les enfants :

- Des cours de gym au Fenouiller,
- Des cours de natation à la Soudinière (Saint Gilles Croix de Vie) pour les enfants de GS, CP et CE1,
- Des cours de golf pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Depuis cette année, en partenariat avec le Conseil Départemental, les élèves de la GS au CM2 profiteront de 8 séances d'éveil musical ou de polyrythmie données par un intervenant.

Meilleurs vœux pour l'année 2016 !

Les inscriptions pour la rentrée 2016 se feront le samedi 23 janvier 2016. Merci de prendre contact au 02 51 54 60 16 pour plus d'informations.



Foyer des jeunes :

Plusieurs rencontres avec les jeunes de 11 à 17 ans accompagnés de leurs parents ont été organisées durant le dernier semestre afin de présenter le projet d'un espace jeunesse (sollicité à maintes reprises par les candidats du CME). Un groupe de travail comprenant 5 adultes et 5 jeunes a été constitué.

Après une première rencontre avec Familles Rurales, nous avons jugé nécessaire de convenir d'une prochaine **réunion le 25 janvier 2016 à 20h30** à la mairie. À cet effet, nous vous invitons à y venir nombreux (parents et enfants). Votre engagement ou votre présence sera déterminant pour la concrétisation de ce projet.

Affaires sociales

Centre Communal d'Action Sociale :

Le CCAS de Saint Révérend intervient par le biais des prestations suivantes :

- Aides d'urgence,
- Colis alimentaires (en liaison avec la Banque Alimentaire).

Cette aide limitée dans le temps a vocation à soutenir la personne et lui permettre de tendre vers un équilibre de son budget. L'attribution de l'aide est déterminée par une évaluation prenant en compte les ressources de la famille et le reste à vivre. Pour toute demande, il convient de s'adresser à la mairie afin de prendre un rendez-vous avec l'Adjointe aux affaires sociales. Vous devrez présenter certains justificatifs de ressources et de charges. Les colis sont distribués une fois par mois au local CCAS.

- Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale.

Repas des aînés :

Le traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS, a eu lieu le samedi 7 février à la salle polyvalente. M. Lucien Prince a ouvert la fête en nous rappelant celles et ceux qui ne pouvaient pas assister au repas pour raison de maladie, handicap ou grand âge, plus spécialement celles et ceux qui avaient plus de 90 ans. La salle était comble car, pour la première fois, les invitations étaient élargies aux personnes de plus de 67 ans. De l'avis de tous, les tablées de 12 personnes ont permis une plus grande proximité et convivialité, le décor de table a ajouté une note colorée à l'ensemble de la salle.

Par ailleurs, le Conseil Municipal s'est joint aux invités pour mieux faire connaissance et prendre en charge le service de table. Les 99 personnes présentes se sont régalées d'un délicieux repas préparé par M. Barteau. Les animateurs de la fête, « les Barbes à Papi », ont créé une ambiance musicale en interprétant à l'accordéon, à la guitare et au synthé des airs connus de tous. Certains, férus de chants, n'ont pas hésité à venir au micro pour chanter leurs chansons préférées. D'autres ont invité leur cavalière à valser ou à danser le paso-doble !

Pour terminer la soirée, de petits groupes se sont formés pour jouer au scrabble ou à la belote.



La Collecte Alimentaire :

Les 27 et 28 novembre, pour la 31^{ème} édition de la collecte de la Banque Alimentaire, les bénévoles du canton se sont relayés dans les supermarchés afin de rassembler les denrées alimentaires offertes par le public. Grâce à leur générosité, les produits seront redistribués dans les centres d'accueil tout au long de l'année.



Initiations informatiques :

Quelques cours d'initiation informatique ont été suivis par des aînés volontaires et désireux de se « connecter » aux nouvelles technologies. Ces cours ont été possibles grâce à l'accès aux ordinateurs de l'école durant la période estivale. Ainsi, 4 groupes de 6 personnes ont pu apprendre à se familiariser avec la souris, faire des recherches sur internet, envoyer des mails...

Au vu de leur engouement, la municipalité souhaiterait poursuivre ces initiations et fait appel à toute personne disponible et se sentant l'âme de transmettre ses connaissances dans ce domaine. N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie.

Affaires sociales

ADMR



Plus facile la vie !

Permettre à chacun de bien vivre chez soi, c'est le projet de l'ADMR

Pour les familles, l'ADMR apporte des services qui facilitent le quotidien de la maison :



L'aide à domicile

Aide et accompagne les personnes dans les activités de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas), dans certains actes essentiels de la vie (leviers, couchers, hygiène corporelle), assure la garde des enfants à domicile, la garde de jour et/ou de nuit, l'assistance administrative

Ménage-repassage

L'ADMR de Coëx propose de confier vos tâches ménagères à des professionnelles de l'association, spécialement formées pour intervenir à domicile. Les services sont ajustés à vos besoins pour réaliser l'entretien de votre logement ou de votre linge.



Garde d'enfants à domicile : la famille en toute sérénité !

L'ADMR de Coëx vous propose un mode de garde qui répond à vos besoins et à ceux de vos enfants. Nous nous adaptons à vos horaires de travail et à vos contraintes. Le personnel, formé dans le domaine de la petite enfance saura respecter l'intimité de votre foyer et vos règles éducatives.

Des aides financières sont possibles :

Elles peuvent être accordées sous conditions par :
 *votre Conseil général,
 *votre Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Mutualité sociale agricole (MSA),
 *votre caisse de retraite principale,
 *votre mutuelle,
 *etc...
 Nous prenons en charge les démarches administratives pour vous faciliter la tâche.

Portage de repas chauds (7j/7)

Tous les jours, livrés à votre domicile des menus sains et équilibrés élaborés par l'EHPAD de la Chaize-Giraud



Qui qu'on est ??

Une équipe de bénévoles motivés et à votre écoute encadrant des salariées qui le sont tout autant !!
 Rejoignez notre équipe de bénévoles et devenez un acteur (actrice) du lien social de votre commune.

Notre association vient d'obtenir la certification

AFNOR - NF
 Services aux personnes à domicile

Récompensant la qualité de nos prestations et notre professionnalisme

Contactez-nous!

Association ADMR de Coëx
 4 rue Jean Mermoz
 85200 Coëx

Tél: 02.51.60.22.94
 admr.coex@orange.fr

Culte

Communauté de Saint Révérend

La Communauté de Saint Révérend fait partie de la paroisse de Saint Jean du Gué Gorand avec L'Aiguillon sur Vie, Coëx et La Chapelle Hermier. René Cougnaud qui réside à Coëx en est le Curé, il est également Curé de la paroisse Saint Nicolas de l'Océan. (Presbytère - 6, rue du Val 85220 Coëx, Tél. 02 51 54 61 48, e-mail : rcougnaud@me.com). Le Père Joseph Proux, en retraite à Saint Révérend participe activement à la vie de la paroisse.

SEM "Service Evangélique des Malades" : Marie-Luce Burgaud, Anna-Marie Le Bihan, Marie-Joseph Morit sont disponibles pour visiter les personnes qui le souhaitent.

• Les questions matérielles :

Entretien de l'église : Marguerite Tessier.

Sacristains : Marcel Barbeau et Augustin Tessier.

• **La Communication** : Distribution du bulletin et des informations. Saint Révérend a un lieu d'accueil et de réunion : Accueil Sainte Lucie (derrière l'Église). Cet accueil est ouvert chaque mercredi de 10 heures à 11 heures, notamment pour les demandes de messes. En dehors de ces heures, vous pouvez déposer votre demande dans la boîte aux lettres de l'accueil qui se situe à la porte de la sacristie (ne pas les déposer à Coëx), la date limite de dépôt est le 3^{ème} mercredi du mois.

La Paroisse est animée par :

- Un conseil de paroisse auquel participent pour Saint Révérend, Pierrette Barbeau, Geneviève Bonneau et Danielle Coutanceau.
- Un conseil économique auquel participent pour Saint Révérend, Pierre Boucard et Danielle Coutanceau.
- Une équipe pastorale constituée du Curé et d'un membre de chaque communauté, pour Saint Révérend, Danielle Coutanceau.

Une équipe d'animation autour de Christiane Nicolle coordonne la vie de la Communauté suivant 5 grands axes :

- **L'annonce de la Parole** : Christiane Nicolle en lien avec les parents, enfants, catéchistes, école.
- **Les célébrations** :
 - **Équipes de préparation et d'animation des offices**. Des équipes liturgiques prennent en charge, à tour de rôle la liturgie du dimanche. Si des personnes désirent y participer, elles peuvent contacter Pierrette Barbeau.
 - **Chorale** : une dizaine de personnes se réunit, le mardi à l'église, pour répéter les chants du dimanche. Si des personnes désirent y participer, elles peuvent contacter Christiane Nicolle.

- **Pour vos demandes des différents sacrements** : baptême, communion, confirmation, mariage... vous pouvez vous adresser à l'accueil St Jean de Coëx les mercredis et le samedi de 9h30 à 11h30 (Tél. 02 51 39 03 58) ou au presbytère de Coëx (Tél. 02 51 54 61 48).

- **Pour les décès**, prévenir les Pompes funèbres qui contacteront ensuite les prêtres et les laïcs chargés de l'accompagnement des familles en deuil.

- **Les baptêmes** se déroulent à dates fixes, les familles auront le choix en fonction du calendrier suivant :

Paroisse St Jean du Gué Gorand :

1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois

Paroisse St Nicolas de l'Océan :

2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois

Les baptêmes peuvent également être célébrés pendant la messe.

Une fois par trimestre un samedi.

• La charité et le soutien aux autres :

Accueil familles en deuil : Bibiane Boucard et Anne Chatelier.

Horaires des messes :

Saint Révérend	Autres Communautés
Les mois impairs : (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre) : Le dimanche à 9h30, le 3 ^{ème} dimanche : liturgie de la parole.	L'Aiguillon sur Vie , le samedi à 19 heures ou 18 heures ou le dimanche à 9h30, en alternance avec Saint Révérend. Coëx : le dimanche à 11 heures.
Les mois pairs : (février, décembre) : le samedi soir à 18 heures. (avril, juin, août, octobre) : le samedi soir à 19 heures.	La Chapelle Hermier : le 3 ^{ème} dimanche à 9h30.

Quelques dates à retenir :

1^{ère} communion : Paroisse Saint Jean du Gué Gorand : 1^{er} et 8 mai.

Profession de foi : Paroisse Saint Jean du Gué Gorand : 5 juin.

Confirmation : date non connue à ce jour.

Les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, voudraient participer à l'animation liturgique, la chorale, l'entretien de l'église, le secours catholique... peuvent prendre contact à la permanence du mercredi à l'accueil Sainte Lucie.

Secours Catholique :

Le Secours Catholique continue à effectuer sa mission. Plusieurs bénévoles se mobilisent pour le tri des vêtements, et les ventes qui ont lieu l'été à Coëx, contacter Bibiane Boucard. Le premier mardi de chaque mois, une permanence est assurée au local du Secours Catholique (local de l'ADMR à côté de la poste de Coëx).

En juillet et en août, une braderie a lieu sur la place Brechoteau.

L'OGEC

Organisme de Gestion de l'École Catholique, est composé de parents bénévoles. Il assure la gestion de l'école Saint Joseph, l'école de la commune de Saint Réverend.

Sans l'OGEC, l'école ne peut exister.

Durant toute l'année scolaire, l'OGEC organise des manifestations pour permettre à l'école d'exercer ses activités dans de bonnes conditions.

Nous remercions chacun d'entre vous pour la participation à ces événements. En effet, ces efforts sont appréciés et essentiels ; sans votre aide, ils ne pourront perdurer.



BUREAU : Présidente : Laurence BOSSARD

Vice-présidente : Stéphanie VOISIN/Trésorière : Anita CRAIPEAU/Trésorière adjointe : Julie BAUDOIN/
Secrétaire : Sonia MORHAN/Secrétaire adjointe : Ophélie GAUVRIT. Et 5 membres : Chantal PRINCE,
Jacqueline JOLLY, Sonia MAINARD, Manuela BOUCHEREAU, Sabrina PROUTEAU.

Prochaines manifestations de l'OGEC :

- Vente de pizzas : vendredi 29 janvier 2016
- Vente de viennoiseries : dimanche 28 février 2016
- Vide-grenier : dimanche 24 avril 2016
- Kermesse de l'école : dimanche 3 juillet 2016

Bonne Année 2016 à tous !

Les membres de l'OGEC

Club Créations et Loisirs

Cette année, Nathalie, Josette et Myriam se sont fait une joie d'animer les ateliers auprès des enfants (de 7 à 11 ans) pendant les vacances scolaires. Lors des vacances de la Toussaint, ils ont réalisé des sujets avec des pommes de pin, ce fut très « chouette ». La soirée s'est terminée comme d'habitude par un bon goûter.

Il sera proposé des activités aux vacances d'hiver et de printemps. Une participation de 5 euros pour un après-midi et 7 euros pour 2 après-midi sera demandée.

Le Club ouvre ses portes :

- Le lundi après-midi de 14h30 à 17 heures (tous les 15 jours) à la salle des associations près de la salle polyvalente.

Vous pouvez profiter de ce moment convivial pour venir découvrir nos activités.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :
Mlle PROUX Nathalie (Trésorière et animatrice) : 02 51 54 62 54
Mme CHAILLOUX Elisabeth (Présidente) : 06 75 35 98 75

Merci à tous les participants et... bonne et heureuse année 2016.



Tarot

Tarot Club du Moulin

À sa création en septembre 2005, le Tarot Club du Moulin s'est affilié à la Fédération Française de Tarot (FFT), mais en 2010 lors de l'Assemblée Générale, la décision est prise de quitter la FFT pour devenir totalement autonome. Cela a provoqué le départ d'un certain nombre de joueurs, mais le Club a su rebondir.

Aujourd'hui, fort d'une quarantaine d'adhérents, nous pratiquons notre jeu (sport cérébral) favori tous les mardis après-midi de 14h00 à 18h00 et tous les vendredis soirs de 20h00 à 23h00. Le Club est fermé au mois d'août.

Nous veillons à ce que nos réunions se déroulent dans la bonne humeur et que chacun y trouve le plaisir de passer un après-midi ou une soirée agréable.

Tout au long de l'année, nous organisons des concours de tarot ouverts à toutes et à tous.

Pour info, voici les dates de nos concours 2016 :

- Samedi 16 janvier
- Samedi 12 mars
- Samedi 23 avril

Pour celles et ceux qui se sentent une âme de « taroteur », venez nous rendre visite et faire un essai, nous espérons qu'il sera concluant.

Le Tarot Club du Moulin vous souhaite une excellente année 2016.

Le Président, Benoît COUTANCEAU

Date de création du Club : septembre 2005, enregistré au JO le 19 novembre 2005

BUREAU : Président : Benoît COUTANCEAU/Vice-président : Gaby PAJOT/Trésorier : Pascal DANIEAU/
Trésorier adjoint : Azziz LAZZOUZI/Secrétaire : Daniel GIRARD/Secrétaire adjointe : Ghislaine D'HONDT.
Membres : Roger GARCHERY, Jacques GILLET, Geneviève HENRIET.

Chasse

Société de chasse Saint-Hubert

Pour la saison 2015-2016, notre effectif est stable. Nous comptons un nouveau venu parmi les adhérents, un jeune qui participe déjà à nos rencontres.

Le chevreuil est toujours présent en quantité sur le plan de chasse du territoire et nous permet de faire un prélèvement raisonnable pour la saison.

Le sanglier de passage a permis en association de plan de chasse avec les communes de L'Aiguillon sur Vie et Coëx de réaliser un prélèvement équitable sur le territoire de L'Aiguillon sur Vie.

Le renard est en constante augmentation. Nous devons réguler sa population pour la survie des autres espèces qui sont déjà menacées comme :

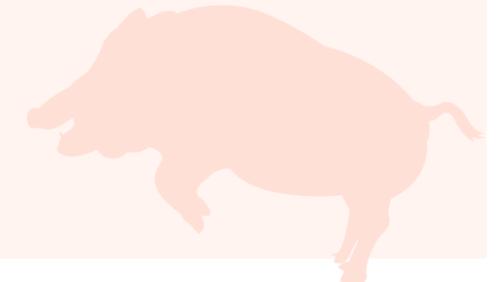
- Le lapin qui se fait de plus en plus rare malgré nos efforts de repeuplement,

• Le faisan et la perdrix pour lesquels nous avons très peu de réussite en nature d'où nos quelques lâchers pendant la période de chasse.

Le petit gibier de chasse : les pigeons ne sont pas au rendez-vous cette année à cause d'un environnement défavorable ; la bécasse sera peut-être au rendez-vous cet hiver.

Dates à retenir :

- Concours de belote le samedi 9 janvier 2016
- Repas de fin de chasse le samedi 26 mars 2016





Club de Palet de Saint Révérend

Créé en 1990, le Club de Palet de Saint Révérend est un club convivial et composé de joueurs de tout âge. C'est un sport de loisirs qui demande concentration et adresse. Cette année, le « Palet club Révérendais » compte 44 licenciés. La saison a commencé depuis septembre avec 4 matchs de championnat joués et 4 victoires, nous sommes pour l'instant premier de notre poule ! Voici le classement que vous pouvez consulter sur le site du palet : www.le-palet.com

Résultats Championnats

Division 3 poule A	J	G	N	P	Points	Goal-ave
Saint Révérend (29)	4	4	0	0	12	347
Les Lucs sur Boulogne (67)	4	3	0	1	10	162
Les Brouzils (46)	4	2	0	2	8	174
Saint Hilaire de Loulay (47)	4	1	0	3	6	-165
Coëx (50)	4	0	0	4	4	-518

En ce qui concerne la coupe, après avoir perdu au premier tour, nous avons gagné en challenge le 27 novembre 2015 contre Saint Martin des Fontaines.

Il restera le troisième tour à jouer début février pour pouvoir accéder à la finale du Challenge de Vendée. Nous avons organisé un concours de palet le vendredi 9 octobre 2015 qui a réuni une trentaine d'équipes. Le prochain concours se déroulera le samedi 30 janvier 2016.

Merci à tous ceux qui veulent bien y participer !

Nous tenons à remercier tout particulièrement notre sponsor : le garage STRAS (Saint Révérend Auto Services) grâce à qui nous avons une veste et un polo aux couleurs du club pour chaque licencié !

Merci également à la municipalité pour la subvention donnée chaque année.

BUREAU : Président : Boris THIBAUD/Trésorier : Christophe MOLLE/Secrétaire : Grégory CRAIPEAU
 Vice-président : Jean-Claude POIRAUD/Trésorier adjoint : Laurent MERCERON/Secrétaire adjoint : Édouard FRADET/Membres : Antony POIRAUD, Guillaume GRONDIN

Basket

Arc-En-Ciel Basket

Tout d'abord, nous souhaitons une bonne année 2016 à tous les Révérendais.

Avant de parler de la saison 2015-2016, un petit retour sur le passé.

Le club de basket a été créé vers 1950 par Moïse Michon. À l'époque, sous l'Arc-En-Ciel (AEC), il y avait le cross, la Fanfare et le club de basket. Nous reviendrons sur l'histoire du club dans le prochain bulletin.

Cette saison, le club compte 70 licenciés répartis en :

- Baby basket
- Poussins poussines
- Minimes filles (avec Coëx)
- Minimes garçons
- Seniors filles avec Commequiers et Coëx
- Loisirs filles
- Loisirs garçons

Plusieurs manifestations sont déjà prévues pour 2016 :

- 17 janvier : Concours de belote
- 27 février : Soirée Couscous
- 8 mai : Tournoi interquartiers

BUREAU : Président : Benjamin BARTEAU/Vice-présidente : Nathalie PROUX
 Secrétaire : Myriam LECOMPTE/Secrétaire adjointe : Marielle MICHAUD
 Trésorière : Françoise BIRONNEAU/Trésorière adjointe : Karine PETITGAS



Pêche

La Gaule Révérendaise

Durant l'année 2015, seul un concours de pêche à l'américaine a été organisé en mars. Le traditionnel concours ayant lieu en août n'a pu avoir lieu, faute de date.

Le CME ayant souhaité renouveler l'initiation à la pêche, nous nous sommes mobilisés pour accueillir les enfants de CE et CM les matinées des 18 et 25 avril 2015. Nous leur avons présenté les différentes techniques de pêche en eau douce et sensibilisé au respect de l'environnement. Pour 2016, nous souhaiterions leur proposer l'activité de pêche au leurre. Nous en discuterons avec eux.

Pour 2016, notre prochaine Assemblée Générale (date à définir) sera l'occasion de renouveler le bureau. Nous faisons appel aux pêcheurs amateurs de tout âge pour venir se joindre à nous.

Date à retenir :

- Prochain concours à l'américaine le dimanche 13 mars 2016 à l'étang communal.

BUREAU : Président : Régis JOUBERT/Trésorier : Luc JOUBERT/Secrétaire : Cécile MOREAU
 Membres : Christophe BOISLIVEAU, Freddy ROBION, Estelle BOURON, Thierry GUILBAUD, Yves FÉVRIER

AAPPMA « Gué Gorand-Jaunay »

Nous sommes à un moment clé de la vie de notre association.

Créée en 1953, elle s'appelait « La Brème du Jaunay » et en 1995, avec la gestion piscicole du Lac de Coëx, elle est devenue « Gué Gorand-Jaunay ». En 2017, la fusion programmée avec Saint Gilles, fera qu'elle devrait être la seule sur le canton... Mais, fin 2015, les élections de nouveaux conseils modifieront peut-être ce que nous avons programmé.

Ce qui est certain, c'est que nos préoccupations seront identiques avec pour objectif de procurer du plaisir et du loisir aux pêcheurs : lutte contre le poisson-chat, régulation des cormorans, favoriser les accès au bord de l'eau par de bonnes relations avec les riverains, ce qui veut dire être propre, ne pas jeter d'hameçons ou autres déchets, bien refermer les barrières, ne pas apeurer les animaux et nous contacter lorsqu'il y a des dérives. Notre garde (Tél. : 06 76 26 16 34) est là pour faire respecter les règles, car toute négligence peut entraîner un malaise.

Le niveau d'eau a été quelque peu abaissé sur le Jaunay par les travaux du grand pont mais ils étaient indispensables... Le Lac a été quelque peu perturbé

par les Cyanobactéries mais cela n'a pas empêché les pêcheurs d'aller à la pêche.

Tous les permis de pêche se prennent par internet, de chez soi : cartedepêche.fr, au bar-tabac-PMU de Landevieille ou à CAPNATURE de Coëx, au profit du Gué Gorand-Jaunay.

Cette année, nous avons délivré 300 permis annuels et 200 temporaires.

Sur notre secteur, il y a 6 tireurs agréés de cormorans et 6 autres agréés pour la destruction du poisson-chat avec des épuisettes lorsque les petits sont en boules... 170 kg ont été détruits, soit environ 200 000 pièces et plus de 300 kg d'adultes.

Notre nouvelle adresse mail est : ggjpeche@bbox.fr

Les pêches ludiques à la truite sont programmées les samedis 27 février et 26 mars 2016, veille de Pâques, à notre plan d'eau du Moulin Neuf.

Année bissextile, année de joie, année de bonheur, c'est ce que je vous souhaite à tous et toutes.

Jacques Rio



Union Nationale des Combattants

Section de Saint Révérend

Quinze jours après l'Armistice (11-09-1918), deux hommes, G. CLEMENCEAU et le Révérend Père BROTTIER, aussi peu semblables que l'eau et le feu, fondent l'UNION NATIONALE des COMBATTANTS (UNC).

Depuis cette période historique, toutes les entités UNC (Nationale, Départementales, Locales) œuvrent pour que les fondements originels insufflés restent d'actualité.

Notre section n'échappe pas à cette règle, elle s'investit au quotidien pour que civisme, respect des autres, patriotisme, citoyenneté, morale, devoir de mémoire, actions sociales... soient les valeurs défendues à chaque instant.

Les activités de notre association vont dans ce sens et nous vous présentons un aperçu de celles engagées en 2015. (Liste non exhaustive)

Activités avec drapeau :

- Assemblée Générale,
- Cérémonie de remise de drapeau à St Gervais,
- Cérémonie en mémoire du Père Brottier à L'Aiguillon/Vie,
- Cérémonie du 8 mai à Saint Révérend,
- Rassemblement à Grosbreuil,

- Cérémonie de remise de drapeau à Apremont,
- Congrès Départemental à Beauvoir,
- Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie.

Activités sans drapeau :

- Journée cantonale de l'amitié à Brétignolles,
- Concours de belote,
- Repas de section.

Divers : Vœux du Maire

Pour assurer la pérennité de nos engagements, notre association a besoin de grossir ses rangs.

Révéréndais, nous comptons sur vous, rejoignez-nous pour que les drapeaux de notre section UNC flottent plus haut au sein de notre commune.

Au seuil de 2016, nous souhaitons que les vents de cette nouvelle année vous soient favorables, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tant sur le plan personnel que professionnel.

Bonne et heureuse année 2016.

Le Bureau.

Section UNC de Saint RÉVÉREND

Date de création : 16 juillet 1996

Effectif : 35 membres

BUREAU : Président : Robert BERTHOME/Trésorier : Didier BRONDY/Secrétaire : Guy GIRARD/Secrétaire adjoint : Paul MARCHAND/Porte-drapeau : Jean-Yves CHOUIN

L'Âge d'Or

L'association l'Âge d'Or semble en plein essor pour l'exercice à venir puisque nous comptons 51 adhérents à ce jour (l'an dernier nous étions 41). Plus d'un tiers des adhérents résident dans les communes limitrophes. En organisant cette année des sorties diverses (casino de St Gilles, visite de Limoges...), nous souhaitons développer cette association. L'ambiance y est bonne, ceci grâce à la bonne humeur de chacun.

Date de création : 5 avril 1985 sous le nom de « club du 3^{ème} âge »

Nombre d'adhérents : 51

BUREAU : Présidente : Martine PEUCHARIN/Trésorier : Pierre BOUCARD/Secrétaire : Odile TOUZEAU (06 71 97 50 35)



Badminton

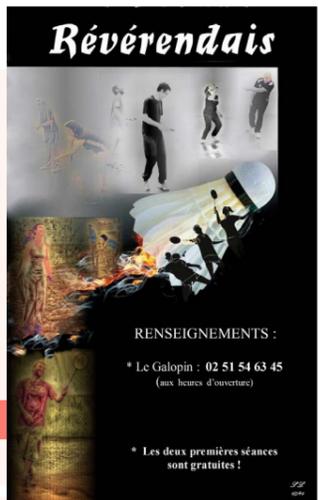
Volant Révérendais

Le Volant Révérendais a été créé en décembre 2013 afin de faire connaître le badminton à tous. À Saint Révérend, ce sport est un loisir où règnent la convivialité et l'amusement.

Le club « Le Volant Révérendais » vous accueille à la salle de sport : le lundi de 20h00 à 22h30, le mercredi de 14h00 à 18h00, le dimanche de 9h00 à 13h00.

L'adhésion annuelle est de 35 € par personne, et 65 € pour les couples.

Café Le Galopin au 02 51 54 63 45



Tennis

Tennis Loisirs Révérendais

La saison 2015-2016 a démarré par notre assemblée générale annuelle du 18 septembre 2015. Durant cette réunion, à laquelle une minorité de nos adhérents ont assisté, nous avons procédé au renouvellement du tiers sortant du bureau, qui se présente maintenant comme suit :

BUREAU : Président : M. Stéphane THIBAUD/Vice-président : Patrick PILET
Trésorier : Bertrand BOULINEAU/Secrétaire : Anthony BONNAMY
Membres : Olivier PROUX, Jonathan SORET, Pascal PRAUD

Cette année, nous sommes 10 adhérents pour le moment, autant que l'an dernier. Pour cette fin d'année, aucun tournoi n'est organisé. Le nombre de participants pour jouer le tournoi étant trop faible. Les adhérents préfèrent jouer de temps en temps à leur guise.

Nous vous rappelons qu'il est possible, pour les non adhérents, de réserver des cartes horaires (3 euros/ personne/heure) auprès de Stéphane THIBAUD (02 51 54 18 01), afin de jouer dans la salle de sport.

Il est possible tout au long de l'année d'obtenir une carte annuelle de 35 euros pour les adultes et de 20 euros pour les enfants de moins de 14 ans (accompagnés obligatoirement d'une personne majeure). Elles sont à prendre auprès de Stéphane THIBAUD.

Le Bureau

Club de Plongée Rev'de Kraken

Rev'de Kraken est le premier club de plongée de Saint Révérend, créé en janvier 2015.

Il a pour but de faire découvrir le monde subaquatique au travers de la plongée sous-marine et de la nage avec palmes. Il fonctionne exclusivement grâce à des bénévoles motivés et désireux de faire découvrir ces sports.

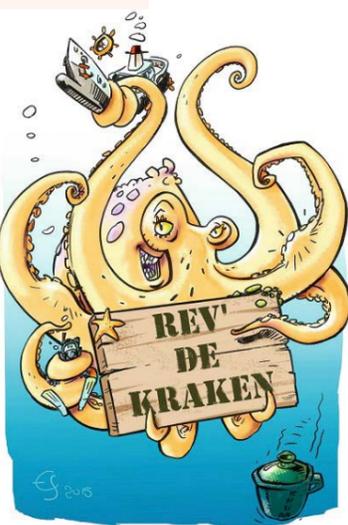
En septembre 2015, nous comptons une quinzaine d'adhérents.

Les entraînements se font le jeudi de 20h30 à 22h30 à la piscine de la Soudinière de St Gilles Croix de Vie. Le tout dans la convivialité, la bonne humeur tout au long d'une année ponctuée d'événements festifs.

N'hésitez pas à visiter notre site <http://revdekraken.e-monsite.com/> pour tout contact, toute information sur les activités et sorties.

Renseignements également au 06 72 56 34 65 ou revdekraken@gmail.com

BUREAU : Présidente : Cécile LONGEPE/Vice-présidente : Isabelle VILLAIN
Secrétaire : Priscilla VANNIER/Trésorier : Jérôme PENISSON





Rassemblement des Associations Révérendaises

Créée en 1991, l'association gère le matériel collectif aux associations communales (stands, tables et bancs...). Il en assure l'achat, l'entretien et la location aux particuliers et aux associations des autres communes.

Pour tout renseignement ou réservation du matériel, veuillez contacter : Franck MINET (02 51 54 46 52 ou 06 35 49 57 66)

Tarifs des locations :

Stand vert 3 m x 3 m	7,50 €
Stand blanc 3 m x 6 m	15 €
Ensemble table et deux bancs	3,50 €
Table seule	2 €
Banc seul	1 €

BUREAU : Président : Frédéric GUERIN/Vice-présidente : Nathalie PROUX/Trésorier : Franck MINET/Secrétaire : Patrick FRABOUL/Secrétaire adjoint : Régis JOUBERT/Membres : Laurence BOSSARD, Michel BOUCARD, Didier BRONDY, Grégory CRAIPEAU, Pascal DANIEAU, Myriam LECOMPTE, Pascal PILLET, Raphaël RECOQUE

ST REV'EN FÊTE 2015 :

Cette manifestation estivale est co-organisée depuis 2009 par le RAR et les associations communales volontaires. Elle réunit leurs bénévoles qui œuvrent dans un but commun : divertir les Révérendais ainsi que les touristes et créer une dynamique dans la commune.

Le dimanche 26 juillet, nous avons accueilli un public dans une ambiance chaleureuse autour de jeux, de balades en voitures anciennes, danses folkloriques et groupes de musiciens.

Merci à tous les bénévoles pour leur participation active !

Prochaine édition : le dimanche 24 juillet 2016. Réservez dès à présent cette date.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour accompagner les bénévoles dans l'organisation de cette manifestation, notamment pour le montage des stands les jours précédents et le démontage le lundi. Nous avons besoin de vous pour pérenniser ST REV'EN FÊTE sur notre commune. N'hésitez donc pas à contacter l'un des membres du bureau du RAR ou les associations partenaires pour vous faire connaître.

Don du Sang

Pourquoi donner son sang, la réponse pourrait être très courte : « POUR SAUVER DES VIES ».

Le don de sang est un acte dont l'altruisme, pour désintéressé qu'il soit dans l'intention, comporte sa récompense dans sa réalisation : la satisfaction d'avoir effectué un geste solidaire, utile aux autres et à la société... donc à soi-même !

Le modèle transfusionnel français repose sur des valeurs éthiques dont les principes fondateurs sont : Anonymat – Bénévolat – Volontariat – Sécurité – Qualité – Non profit.

Ce système éthique a pour but d'assurer la sécurité de l'ensemble de la chaîne transfusionnelle, du donneur au receveur !

Le don de sang, geste entièrement gratuit et bénévole, est plus que jamais une marque de civisme, de partage, de générosité envers les malades et les blessés !

Chacun, à l'occasion d'une maladie ou d'un accident, peut voir son existence sauvée par une transfusion, et dans le contexte démographique qui caractérise les sociétés occidentales, chacun connaît ou connaîtra un proche dont

la vie aura été sauvegardée et prolongée grâce à cette chaîne de solidarité interhumaine.

L'autosuffisance ne doit pas être une idéologie ou une fin en soi : elle ne doit jamais se faire au détriment de la qualité des soins. Cette approche impose un devoir d'excellence à la filière éthique et de soins français, aux associations pour le don du sang bénévole et à l'EFS.

Chaque année en France, près de 500 000 malades ont besoin de recevoir un ou plusieurs composants sanguins, soit en urgence suite à un accident, soit pour une intervention chirurgicale, soit pour traiter un cancer ou une maladie du sang ! Il n'existe pas de produits capables de se substituer complètement au sang humain ! Le don de sang est donc irremplaçable et indispensable pour sauver une vie.

Pour donner son sang, il faut :

Avoir entre 18 et 70 ans révolus, peser plus de 50 kg et être en bonne santé.

15 janvier : St Maixent Sur Vie	19 août : St Hilaire de Riez
16 février : Givrand	21 septembre : Commequiers
22 mars : Landevielle	18 octobre : St Gilles Croix de Vie
14 avril : St Gilles Croix de Vie	18 novembre : La Chaize Giraud
18 mai : Coëx	16 décembre : Notre Dame de Riez
24 juin : St Hilaire de Riez	
21 juillet : L'Aiguillon Sur Vie	

ST REV'UTILES

Recensement citoyen obligatoire

Ce que dit la loi : tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ? L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP...

Pour plus d'informations, contactez directement le centre du service national d'Angers :

02 44 01 20 50 ou csn-angers.jdc.fct@intra.def.gouv.fr



Voisins vigilants

Suite à la signature par Monsieur le Maire du protocole « Voisins Vigilants » en Préfecture le 25 juin dernier, des panneaux ont été installés aux entrées de la commune afin de signaler la mise en œuvre du processus sur le territoire communal.

Communiqué de la gendarmerie

Les faits :

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée met en garde contre le démarchage à domicile de vendeurs de calendriers.

Bien souvent, la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, etc.).

En Vendée, depuis le début du mois d'octobre 2015, 5 faits ont été recensés en zone de compétence gendarmerie.

Les recommandations :

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée invite les seniors à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires :

Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, il faut systématiquement :

- Utiliser l'entrebâilleur et (ou) le viseur optique,
- Exiger la présentation d'une carte professionnelle et de l'ordre de mission même si cette personne porte un uniforme,
- Ne pas laisser entrer le ou les démarcheurs pour les empêcher de repérer les lieux,
- Si le ou les démarcheurs se montrent insistants, menacer de faire appel à la gendarmerie,
- En cas de démarchage à domicile abusif, il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie.

La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tous comportements ou passages répétés vous paraissant suspects. À cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez-nous un courrier électronique à : prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cimetière

PRIX DES CONCESSIONS

CIMETIÈRE	
Pour 15 ans	Pour 50 ans
2 m ² : 100 €	2 m ² : 210 €
4 m ² : 200 €	4 m ² : 420 €
Pour 30 ans	COLUMBARIUM
2 m ² : 150 €	Pour 15 ans : 600 €
4 m ² : 300 €	Pour 20 ans : 800 €
	Pour 30 ans : 1 000 €



Démarches administratives

Passeport :

Attention, la mairie de Saint Révérend ne peut plus recevoir les demandes de passeport. Seules certaines communes sont habilitées.

Les plus proches sont Saint Hilaire de Riez et Challans.

Contactez les mairies au préalable car la plupart du temps il faut prendre rendez-vous.

Carte nationale d'identité :

Vous devez vous présenter à la mairie muni de :

- 2 photos récentes en couleur (35 mm x 45 mm).
- Votre ancienne carte en cas de renouvellement (joindre un timbre fiscal de 25 € si non-présentation de l'ancienne carte).
- Pour une première demande ou un renouvellement de carte échue depuis plus de deux ans ou non présentation de l'ancienne carte : copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation complète de moins de 3 mois (à demander auprès de la mairie du lieu de naissance).
- Si des personnes ont vu leur état civil modifié depuis l'établissement de l'ancien titre : mariage, divorce, changement de nom, les justificatifs de ce changement doivent être joints au dossier.
- Pour un mineur, copie de la CNI du parent signataire

- Votre taille.

- 1 justificatif de domicile récent.

La présence du demandeur est obligatoire.

Délai d'obtention : 4 semaines environ.

Validité 10 ans pour les personnes mineures et 15 ans pour les adultes.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Inutile de vous déplacer en mairie.

Si votre carte a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Carte grise :

La mairie de Saint Révérend reçoit les demandes de carte grise et les transmet à la Sous-préfecture des Sables d'Olonne.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

Locations de salle :

Salle de sport : cette salle est mise à la disposition des associations de Saint Révérend qui ont la responsabilité de sa bonne tenue. Un tableau des réservations est établi annuellement.

Salle polyvalente : les demandes de location se feront au secrétariat de la mairie.

Nous vous rappelons de respecter le règlement intérieur que vous devez signer lors de la réservation.

Nous demandons à tous de respecter quelques règles simples mais pleines de bon sens :

- Fermer les arrivées d'eau des douches,
- Éteindre les éclairages en sortant des différentes salles,
- Laisser la salle et les annexes propres,
- Vérifier la fermeture des portes.

Tarifs	Habitant Saint Révérend		Habitant Hors Saint Révérend	
	Salle de la Mairie	Salle Polyvalente	Salle de la Mairie	Salle Polyvalente
Caution	500 €	500 €	500 €	500 €
Location asso	Gratuit	Gratuit	100 €	120 €
Vin d'honneur	90 €	120 €	120 €	170 €
Fête famille 1 ^{er} jour	150 €	200 €	200 €	300 €
Fête famille 2 ^{ème} jour	75 €	100 €	100 €	150 €

ATTENTION : Dans le cadre du projet de rénovation des salles de sport et polyvalente, il ne sera plus possible de les réserver à partir de juin 2016 jusqu'à la fin des travaux qui pour le moment ne peut être planifiée.

ST REV'UTILES

Numéros utiles :

SERVICES D'URGENCE :

Gendarmerie : 17 St Gilles Croix de Vie : 02 51 55 01 19

Pompiers : 18. Administratif : 02 51 55 12 97

SAMU : 15 uniquement s'il s'agit d'une urgence vitale, sinon appeler le 02 51 44 55 56 (permanence des médecins)

Centre anti poison Rennes : 02 99 59 22 22

SERVICES DE PROXIMITÉ :

Mairie : rue de Lattre de Tassigny

Tél. : 02 51 54 61 11

Mail : accueil@mairie-saintreverend.fr

Site : www.mairie-saintreverend.fr

Ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h30
vendredi : 14h00-18h30

Bibliothèque Municipale : Mille et une pages

18 rue de Lattre de Tassigny

Tél. : 02 51 39 18 92

Mail : milleetunepages85@orange.fr

Hôpitaux : Challans : 02 51 49 50 00

Les Sables d'Olonne : 02 51 21 85 85

La Roche sur Yon : 02 51 44 61 61

Services et Associations :

ADMR Aides Ménagères	Colette ANGIBAUD	Rue de la Sciaudière	02 51 54 65 20
AGE D'OR – Retraite sportive et culturelle	Madeleine BROCHARD	2 La Partière	02 51 54 61 23
BADMINTON «Le Volant Révérendais»	Raphaël RECOQUE	25 rue Jean Yole	06 10 33 26 02
BASKET «Arc-En-Ciel»	Benjamin BARTEAU	34 rue de la Petite Cerclé (Coëx)	06 20 75 57 48
BIBLIOTHÈQUE «Mille et une pages»	Anne-Marie RICHARD	21 La Haute Vergne	02 51 54 64 62
CHASSE	Jacques CREPEAU	6 L'Inésièrre	06 81 71 68 28
ÉCOLE – OGEC	Laurence BOSSARD	26 La Roche Faudouin	02 51 54 56 80
TRAVAUX MANUELS	Élisabeth CHAILLOU	7 imp. des Iris (L'Aiguillon S/Vie)	06 75 35 98 75
PALET	Boris THIBAUD	12 rue des Ganacheries	06 22 94 55 97
PÊCHE «La Gaule St Révérendaise»	Régis JOUBERT	79 rue Jean Yole	02 51 55 12 41
PÊCHE «Gué-Gorand - Jaunay»	Jacques RIO	Brem sur Mer	06 18 05 21 06
RAR	Frédéric GUERIN	28 rue des Ganacheries	02 51 54 25 36
REV'DE KRAKEN Plongée	Cécile LONGEPE	L'Espérance	06 72 56 34 65
SECOURISME antenne protection civile	Patrick PIGNOLET	34 rue de la Grotte	02 51 54 68 80
SECOURS CATHOLIQUE	Bibiane BOUCARD	1 rue Pierre de Coubertin	02 51 54 62 95
TAROT CLUB DU MOULIN	Benoît COUTANCEAU	1bis rue du Point du Jour	06 24 32 30 21
TENNIS LOISIRS	Stéphane THIBAUD	12 rue des Ganacheries	02 51 54 18 01
UNC	Robert BERTHOME	Le Point du Jour	02 51 54 61 58
Association pour le don du sang bénévole	Roger CAUCHY	Saint Hilaire de Riez	02 28 10 81 78

Perception : 02 51 55 84 54

Social :

Assistantes sociales et puéricultrices de la Direction de la Solidarité et de la famille : sur RDV au Centre médico-social de St Gilles Croix de Vie – 02 51 55 40 17

CLIC (Centre Local d'Information Coordination) : organisation au service de la personne âgée – 02 51 39 15 96

Divers :

Transport scolaire : vers les collèges de St Gilles Croix de Vie et les lycées de Challans

Pour tout renseignement, adressez-vous à la Communauté de Communes – Services Transports scolaires : 02 51 54 70 70

Vers les lycées des Sables d'Olonne, contactez le Conseil Départemental – Service des transports : 02 51 34 46 66

Correspondants journaux :

Ouest France : M. PETIT 02 51 54 56 22

Mail : framicpetit@aol.com

Le Courrier Vendéen : M. BARBEAU 02 51 54 90 91 – mail : jeanluc.barbeau@orange.fr

FÊTES ET MANIFESTATIONS

JANVIER			
Sam. 9	Concours de Belote (Chasse)	14 heures	Salle polyvalente
Dim. 10	Vœux du Maire	11 heures	Salle polyvalente
Sam. 16	Concours de Tarot (Tarot Club du Moulin)	13h45	Salle des associations
Dim. 17	Concours de Belote (Basket)	14 heures	Salle polyvalente
Ven. 29	Livraison des ventes de pizzas (École)	16 h30	
Sam. 30	Concours de Palet (Palet)	14 heures	Salle de sport
Dim. 31	Repas des aînés	12 heures	Salle polyvalente
FÉVRIER			
Jeu. 18	Soirée découverte de la plongée (Rev'de Kraken)		Piscine de la Soudinière
Mer. 24	Assemblée Générale (Bibliothèque Mille et une pages)	20h30	Mairie
Sam. 27	Soirée Couscous (Basket)	19 heures	Salle polyvalente
Dim. 28	Livraison des ventes de viennoiseries (OGEC)		
MARS			
Sam. 12	Concours de Tarot (Tarot Club du Moulin)	13h45	Salle des associations
Dim. 13	Concours de Pêche à l'américaine (Club de Pêche)		Étang Communal
Sam. 26	Repas de fin de saison (Chasse)	12 heures	Salle polyvalente
AVRIL			
Sam. 23	Concours de Tarot (Tarot Club du Moulin)	13h45	Salle des associations
Dim. 24	Vide-grenier (OGEC)	8 heures	Salle de sport
MAI			
Jeu. 5 au Dim. 8	Sortie du club de plongée (Rev'de Kraken) en Espagne		Espagne
Dim. 8	Cérémonie et vin d'honneur (UNC) Tournoi Interquartiers de Basket (Basket)	9h30	Salle polyvalente Salle de sport
Jeu. 19	Repas (Âge d'Or)	12 heures	Salle polyvalente
Dim. 29	Vide-grenier (Rev'de Kraken)		Salle de sport
JUIN			
Mar. 21	Pique-Nique (Âge d'Or)	12 heures	À définir
JUILLET			
Dim. 3	Kermesse de l'École	15 heures	«Moulin des Gourmands»
Dim. 24	St Rev'en Fête (Rassemblement Associations Révérendaises)	15 heures	«Moulin des Gourmands»
SEPTEMBRE			
Jeu. 15	Assemblée Générale (Âge d'Or)		Salle des associations

Suivez toutes nos actualités et l'agenda des manifestations dans notre commune sur le site internet.

Remerciements

Les bénévoles : Nous remercions tous les bénévoles qui prennent à cœur de rendre notre commune plus conviviale et dynamique et ce, dans le même but que le nôtre : votre bien-être parmi nous.

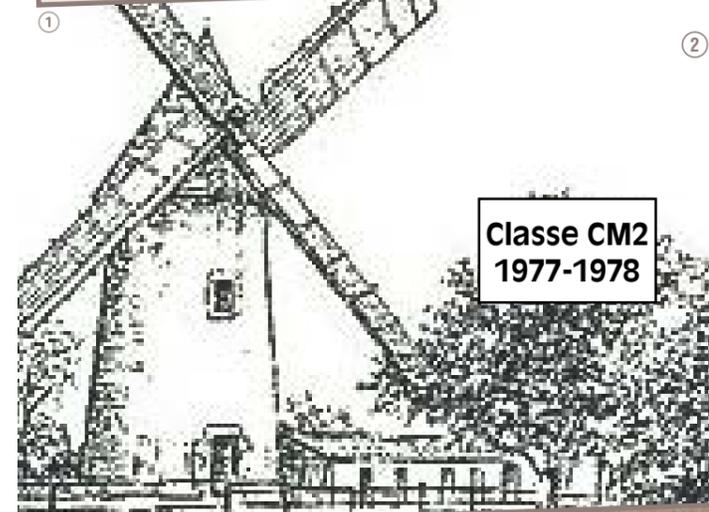
Les annonceurs publicitaires : Nous remercions cordialement tous les annonceurs pour leur contribution sans qui, l'impression de ce bulletin n'aurait pu être possible.

HISTOIRE

Retrouvez vos élus sur les bancs de l'école



Classe 5^{ème}
1962-1963



Classe CM2
1977-1978



Classe CM2
1978-1979



1. Lucien PRINCE : 4^{ème} en bas à partir de la droite - 2. Franck CHATELIER : 5^{ème} en haut à partir de la droite - 3. Maryse AUCUIN : 1^{ère} en haut à partir de la droite.



**ASSAINISSEMENT
TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
RÉSEAUX - VOIRIE**

SOCOVATP
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE OUVRIÈRE
VENDÉE ATLANTIQUE DE TRAVAUX PUBLICS

868, rue des Marais
85220 COMMEQUIERS

www.socovatp.com

Tél. 02 51 54 82 71 - Fax 02 51 55 43 28

Agence Vendée
ZI du Coubraud
Rue de la Lucière
85220 ST RÉVÉREND

**SARL
PAUVERT
WILLIAM**

COUVERTURE ZINGUERIE

Tél. 02 28 10 08 28
Fax 09 70 62 23 30
Port. 06 14 16 39 63
w.pauvert.couverture85@orange.fr

**Neuf et rénovation
Pose de gouttières et panneaux
photovoltaïques**



Océade
Les maisons de lumière



BATI85
une valeur sûre

VOTRE CONSTRUCTEUR
02 51 54 85 85 - www.bati85.com



**CHARPENTE - OSSATURE BOIS
BARDAGE
MENUISERIES BOIS
ALU - PVC
Agencements et
aménagement d'intérieur**

MARTINEAU Jean-Luc et BOSSARD Joël
Le Pont Rouge – rue Georges Clémenceau
85220 SAINT REVEREND
TEL : 02 51 54 74 54 – Fax : 02 51 55 24 05
Courriel : sarl.arbois@wanadoo.fr

SARL ALIZÉS TAXIS
02 51 54 56 55 (lignes groupées)
CHATELIER Th. / DILLET J.M.



TOUTES DISTANCES
7 J/7 • Véhicules climatisés
• 5/9 places

02 51 54 30 09 
85220 SAINT RÉVÉREND Véhicules
TPMR

alleg & C^{ic}

ÉLECTRICITÉ - INFRACOM

02 51 60 09 60

ST GILLES CROIX DE VIE
alleg.stgilles@alleg.fr - www.alleg.fr

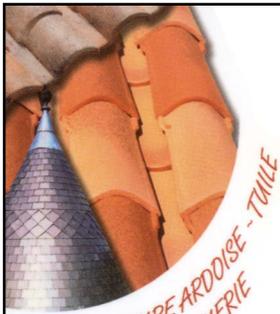
DEBROUSSAILLAGE

TRAVAUX AGRICOLES
Guy BURGAUD Fils



BATTAGES

6, rue de l'Europe - 85220 ST-MAIXENT-SUR-VIE
Tél. 02 28 10 40 23 - Port 06 11 90 97 37



*COUVERTURE ARDOISE - TUILLE
ZINGUERIE*

s.a.r.l.
**DANIEAU
et Fils**

Votre artisan depuis 1990

10, "Le Pin"
85220 SAINT RÉVÉREND
Tél : 02 51 54 69 22 / 06 07 59 67 18
mail : danieau.claude@wanadoo.fr